



Salariee et en formation

Par Elise

Bonjour,

Je suis actuellement salariée et en même temps je suis une formation en parallèle à mon travail en formation continue. Cette formation, je la suis en parallèle, sur mon temps de travail. Je me suis arrangée avec mon employeur donc j'ai des temps où je ne suis pas au travail mais en formation. J'ai trouvé récemment un stage hors de ma structure dans le cadre de cette formation car dans mon entreprise il n'y a pas dans ma structure ce secteur d'activité. Voilà, j'ai annoncé à mon employeur la nouvelle. Je dois commencer mon stage prochainement car je finis bientôt ma formation. Un stage est prévu dans le cadre de cette formation. Mon employeur semble s'opposer à ce stage et j'ai l'impression qu'il cherche à me mettre à la porte. Je voudrais savoir s'il est dans son droit de réagir comme ça ou non. Est-ce que c'est mon droit d'aller en stage?

MERCI DE VOTRE RETOUR.

Par ESP

Bonjour

Travaillez-vous dans le public, ou le privé ?

Cette formation correspond-elle aux critères du droit des salariés en matière de formation professionnelle ou vous prépare-t-elle à une activité différente ?

Par Elise

Je travaille dans le privé. Cette formation je l'ai faite dans le cadre d'une évolution professionnelle. Cette formation reste dans le domaine dans lequel je travaille actuellement mais ma structure n'intervient pas dans ce champ d'activité.